

# Société d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Société d'histoire.

---

**Séance du 20 mai 1915.** Vingt-deux membres sont présents. M. l'abbé Auguste Genoud, curé de Rue, est reçu membre actif.

Le secrétaire fait une communication sur l'ancienne *Société du Voisinage* de la Planche, dont le registre protocolaire lui a été remis par M. Th. Audergon typographe, avec des livres et d'autres papiers, quelques-uns pleins d'intérêt, dont ce dernier a fait don à la Bibliothèque cantonale. Après une introduction sur le but et l'origine de ces anciennes associations, il passe en revue les principales de celles qui existaient jadis dans notre ville. Celle de la Planche fut fondée en 1785. Projetée à l'occasion de l'élection d'un nouveau juré communal, elle fut décidée lors d'un repas en commun auquel assistèrent diverses notabilités ecclésiastiques et civiles. Les statuts, plus sommaires que ceux des autres *voisinages*, prévoient la célébration de deux messes par an, auxquelles l'assistance est obligatoire sous peine d'amende, et des contributions financières diverses à payer à l'occasion de naissances ou baptêmes, de mariages, d'enterrements, d'héritages, de ventes ou aliénations de maison, la tenue d'une assemblée générale annuelle, d'un repas en commun quand l'état des finances le permet, et une présidence confiée à deux recteurs. On possède peu de renseignements sur les 30 premières années d'existence de ce *voisinage*, le protocole n'ayant pas été tenu régulièrement. Le nombre des membres à l'origine d'environ 50, diminua à tel point qu'en 1815, il était réduit à 5; le fonds de caisse fut même partagé. Mais la société reprit vie en 1815 et subsista jusqu'en 1851, peut-être même plus tard, mais les procès-verbaux des séances s'arrêtent, nous en ignorons la cause, cette année-là. Pendant cette période de 36 ans, le nombre total des membres fut de 83; il n'y en avait guère plus de 40 à la fois; le protocole, bien tenu, sans lacune, ne nous donne pas beaucoup de détails sur la vie intérieure de la société, excepté sur les repas qui avaient lieu, très joyeux et bien arrosés, tous les dix ans.

MM. G. de Montenach et E. Bise ajoutent quelques renseignements sur le *voisinage* des Places, celui de la Grand'rue et celui de la rue des Bouchers. Celui des Places avait à l'ancienne chapelle de St-Pierre des ornements spéciaux et faisait célébrer chaque année une messe *contre le feu*. M. Bise a assisté au dernier cortège du *voisinage* de la rue des Bouchers. Il est à remarquer que les sociétés de quartier qui existent dans certaines villes suisses, telles que Genève, Lausanne, Berne, etc., ont quelque chose d'analogue à nos anciens *voisinages*; leur utilité se révèle en de multiples occasions, par exemple, à l'occasion de certaines fêtes, pour la décoration des rues.

M. le professeur Dr BÜCHI donne le résumé d'une dizaine de lettres écrites par le curé Sébastien Werro, plus tard prévôt, pendant son séjour en Italie, en 1581, avant de partir pour son grand pèlerinage à Jérusalem. Ces lettres, qui vont être publiées dans la *Revue suisse d'histoire ecclésiastique* par M. le Dr E. Wymann, archiviste d'Etat à Atdorf, nous relatent les démarches faites par Werro pour se faire remplacer, pendant son absence, par le chanoine Mursing, ses entrevues avec le nonce Bonomio à Verceil, avec S. Charles Borromée à Milan, avec le pape Grégoire XIII à Rome, avec le cardinal Sirllet et d'autres grands personnages de la cour pontificale. Werro assista au couronnement du pape Grégoire XIII; il fit diverses pérégrinations à Rome et en Italie avec un de ses compatriotes Antoine de Montenach. Sa mission auprès du Saint Père à propos du bréviaire, des Pères Augustins de Fribourg et du collège St-Michel, dont la fondation était en train de se décider, eut un plein succès. Werro, entre autres choses, remercia le Souverain Pontife de sa grande bienveillance envers Fribourg et lui

recommanda de ne pas trop insister en faveur de la rentrée de l'évêque de Lausanne dans son diocèse, ni sur la résidence éventuelle de ce dernier dans notre ville. Notre illustre compatriote fut en butte à de pénibles embarras d'argent en Italie; il dut faire des emprunts chez des banquiers. Le récit de son voyage en Terre Sainte, de ses aventures, de son retour à Venise, Milan et Fribourg, est en partie connu; mais il n'a jamais encore été publié au complet. Il présente un réel intérêt, comme du reste plusieurs autres ouvrages, imprimés ou encore inédits, du célèbre curé fribourgeois, dont la vie et l'influence, au point de vue religieux et littéraire, mériteraient d'être mieux étudiées et connues. Les dix lettres que M. Wymann va publier sont adressées au prévôt Schneuwly, au Père Canisius, au nonce Bonomio, au chanoine Mursing, à François Vallier, Pierre de Gléresse, et au chapitre de Saint-Nicolas.

M. MAX DE DIESBACH, président, lit quelques pages relatives à l'affaire de Neuchâtel en 1856 et à l'occupation de nos frontières par l'armée, contre la Prusse qui menaçait d'envahir la Suisse. Ces pages sont extraites d'un travail qu'il a composé, en collaboration avec tout un groupe d'historiens, pour une *Histoire militaire de la Suisse (1315-1915)*, sur la demande de notre chef d'état-major général le colonel Sprecher de Bernegg, ouvrage qui va être publié prochainement pour nos soldats.

Le Congrès de Vienne avait fait de Neuchâtel à la fois un canton suisse et une principauté prussienne. Ce dualisme devait amener des conflits; ils éclatèrent en 1831, 1848 et 1856. En 1831, le mouvement antiroyaliste fut réprimé; en 1848, il réussit, et la Prusse perdit sur Neuchâtel tous ses droits de souveraineté. En 1856, les royalistes, soutenus par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, dont la raison était troublée, essayèrent de revenir au pouvoir. Leur tentative avorta, plusieurs même furent tués, blessés ou faits prisonniers. Le fauve berlinois secoua sa crinière; une armée prussienne allait se jeter sur notre pays; les Etats de l'Allemagne du Sud lui avaient donné libre passage. La Suisse mobilisa; sous la conduite du général Dufour, un certain nombre de bataillons et de batteries (entre autres la batterie 13 de Fribourg) allèrent, en janvier 1857, s'échelonner le long du Rhin, de Bâle à Constance. Il y eut partout en Suisse un grand enthousiasme; les poètes firent vibrer des chants patriotiques parmi lesquels celui d'Amiel: *Roulez tambours*, est resté populaire. Mais les diplomates veillaient. Napoléon III interposa ses bons offices. Le Conseil fédéral délégua auprès de lui Kern, de Thurgovie. Une grande conférence des représentants des puissances se réunit à Paris le 5 mars et amena la solution pacifique du conflit. La Prusse renonçait définitivement à toute souveraineté sur Neuchâtel et Valangin. La Suisse, en cette circonstance, doit certainement beaucoup à Napoléon III, mais aussi, comme le fait remarquer M. le Dr CASTELLA à propos d'un ouvrage récent de M. Ph. de Vargas, à l'Angleterre, qui pesa vivement sur la Prusse pour la faire céder et revenir en arrière.

**Séance du 15 juillet 1915.** Une quinzaine de membres sont présents. Le R. P. de Munnynck, professeur à l'Université, est reçu membre actif.

Après avoir expliqué pourquoi le comité de la Société a décidé de renoncer cette année à la traditionnelle course d'été, les circonstances si troublées où nous vivons ne permettant pas de réjouissances à grande envergure, M. le Président donne la parole à M. le Dr GASTON CASTELLA qui, dans un travail de longue haleine, abondamment documenté, intéresse vivement ses auditeurs en leur parlant des relations entre Fribourg et la Savoie de 1559 à 1580, soit de la paix de Cateau-Cambrésis à la mort d'Emmanuel-Philibert duc de Savoie. Voici le résumé de cet excellent travail, dont les mérites ont été très justement relevés par M. le professeur Büchi et par M. le Président de Diesbach.

Depuis les conquêtes bernoises et fribourgeoises de 1536, la position de Fribourg vis-à-vis du duc de Savoie fut très délicate, mais les difficultés commencèrent surtout à être sérieuses à partir de 1559. Cette date est marquée par la conclusion du traité du Cateau-Cambrésis qui mettait fin, au moins pour un temps, à la lutte entre les maisons de France et d'Autriche et restituait ses terres au

duc de Savoie, Emmanuel-Philibert. Ce prince intelligent et énergique joua pendant vingt et un ans un rôle très important. Il sut habilement tirer parti d'une situation nouvelle : la réconciliation des deux grandes puissances dont les souverains venaient de s'entendre secrètement pour combattre le protestantisme. Aussi s'efforça-t-il, nous dit un livre récent, « d'empêcher une nouvelle rupture entre le Très Chrétien et le Catholique, de fermer définitivement la route aux invasions françaises en Italie, de profiter de la faiblesse des Valois pour leur enlever ce qu'ils avaient gardé outre-monts, et d'autre part, de s'emparer de Genève et d'extirper la « secte » de son duché ». <sup>1</sup> Pour parvenir à ce but, le duc mena fort habilement plusieurs campagnes diplomatiques auprès des rois de France, d'Espagne, de la république de Venise, du Saint-Siège et des cantons suisses.

Fribourg, liée à Berne par des conquêtes faites au détriment de la Savoie, tient comme sa voisine à conserver les terres occupées en 1536. Elle assure toutefois de son orthodoxie les Waldstættten — elle en a donné des preuves dès les premières tentatives de réforme protestante — ; si elle se montre disposée à protéger Genève sur la demande de Berne, c'est qu'elle a compris l'importance politique de cette ville avec laquelle elle entretient encore des relations économiques. Jusqu'en 1574, les ambassadeurs français, espagnols, savoyards, les députés des cantons défilent les uns après les autres devant notre Conseil : Fribourg réserve sa liberté d'action. Elle n'entre pas notamment dans l'alliance conclue en 1560 entre le duc et les Waldstættten. Après 1574, — pour des causes qui ne sont pas encore suffisamment connues, — la politique fribourgeoise se modifie profondément et l'on peut plus ou moins prévoir qu'elle va se rapprocher de la Savoie. En 1577, une grande alliance renouvelle celle de 1560 ; l'année suivante, Fribourg y accède après la renonciation du duc au comté de Romont (25 septembre 1578).

Les deux parties avaient atteint leur but : l'une, d'attirer à soi la république des bords de la Sarine ; l'autre de conserver ses conquêtes. Mais ce fut la Savoie qui dut faire les concessions : céder une terre savoyarde. Berne, moins heureuse que nous, abandonnée par tous les cantons, avait du restituer une part de ses bailliages par le traité de Lausanne de 1564.

La France qui, sous Charles IX, avait laissé la Savoie s'installer en Suisse et y nouer de solides alliances, ne répète plus cette faute sous Henri III. Si elle ne peut, faute d'argent, empêcher la conclusion de l'alliance de 1577, elle prend toutefois sa revanche en 1579 en concluant le traité de Soleure. Elle s'engage par cet acte à protéger Genève avec Berne et Soleure. L'emprise savoyarde sur Genève échoue ; l'année suivante, Emmanuel-Philibert meurt sans avoir pu réaliser tous ses projets.

Ces quelques pages ne sont point définitives et doivent, du reste, beaucoup au beau livre d'un historien genevois, M. Lucien Cramer, *La seigneurie de Genève et la Maison de Savoie de 1559 à 1603*, Genève 1912. Le second volume de cet ouvrage, qui en compte deux, contient 353 documents inédits. M. Castella se propose de les mettre au point en étudiant le détail des négociations et le jeu des influences de toute nature qui ont pu influencer le gouvernement fribourgeois au XVI<sup>e</sup> siècle. Il ressort néanmoins de ce schéma qu'il faut étudier notre histoire en gardant le contact avec les événements de l'histoire générale. Elles s'éclairent l'une l'autre et, à vouloir les isoler, on risquerait de perdre le sens même de notre passé.

<sup>1</sup> Lucien Romier : Les origines politiques des guerres de religion. 2 gros vol. in-8°. Paris 1914.